



DYSPLASIE HANCHES et COUDES

Commission Technique d'Elevage

A compter du 1 janvier 2026

Modalités pratiques de dépistage de la dysplasie coxo-fémorale et/ou de la dysplasie du coude par numérisation

La version française du portail internet destiné au téléchargement des radiographies numérisées (format DICOM) de dépistage officiel de la dysplasie de la hanche et/ou du coude est fonctionnelle depuis le 1er septembre 2011, à l'adresse <http://www.myvetsxl.com>

Ce portail est un outil, répondant à la décision de la commission scientifique de la FCI (réunion de Copenhague en mars 2006) de disposer d'un site internet permettant à tous les lecteurs officiels de disposer d'images numérisées formatées de manière identique et analysables avec les mêmes outils de mesure.

Après son enregistrement auprès du site, le vétérinaire pourra télécharger le dossier radiographique (hanche et/ou coude) concernant l'animal. Une fois le téléchargement effectué, le lecteur officiel est prévenu par mail. La lecture du cliché sera réalisée à l'aide des outils informatiques mis à disposition sur le site.

Protocole du BCCF:

1- Le propriétaire souhaitant effectuer un dépistage de la dysplasie coxo-fémorale et/ou de la dysplasie du coude doit au préalable faire une demande au BCCF, à l'aide du document téléchargeable sur le site officiel du club. Celui-ci, dûment rempli sera envoyé par mail à l'adresse suivante :

mcmorey@laposte.net

Joindre une copie de la carte I-Cad

Si le propriétaire n'est pas adhérent du BCCF, il devra :

Effectuer un règlement de 15€ (Hanches) ou 30€ (Hanches + coudes) à l'ordre du Bearded Collie Club de France:

- Par virement (RIB sur le formulaire d'attestation de dysplasie)
- Par carte bancaire sur le site du BCCF
- Ou par chèque adressé à : *Bearded Collie Club de France - Marie Claire MOREY
3105 route du Serpoul - 46330 CABRERETS*

Le propriétaire doit également choisir le lecteur qui effectuera l'interprétation de la radio

Par retour, le BCCF vous enverra par mail une attestation numérotée BCCF xxxxx

2- Une fois cette phase effectuée, le propriétaire doit faire parvenir par courrier au lecteur choisi : à l'adresse suivante :

**Professeur E GOYENVALLE
Ecole Nationale Vétérinaire de
Nantes Atlanpole
La Chanterie - BP 40706
44307 – NANTES CEDEX 03**

**Docteur Pierre MÉHEUST
Clinique VETOCEANE
9, allée Alphonse Fillon
44120 VERTOU**

- ⊕ L'attestation numérotée du BCCF
- ⊕ L'attestation SCC « dépistage radiographique officiel de la dysplasie ... »
- ⊕ La demande de lecture de radiographies numérisées.

Ce document ne doit faire état d'aucun résultat d'analyse du cliché.

3- Une enveloppe ordinaire timbrée au tarif en cours et portant votre adresse pour la réexpédition du résultat.

L'absence d'enveloppe de retour ou de l'attestation du BCCF va de pair avec la mise en instance de l'envoi correspondant.

4- Un chèque d'honoraires à l'ordre du lecteur (P E Goyenville ou D P Méheust), d'un montant de **30 euros** par analyse (si Hanches + Coudes = **60 euros**)

5- Une photocopie de la carte Icad

Lors de leur réception, les demandes sont traitées dans l'ordre, selon leur date d'expédition (cachet de la poste).

Aucun traitement individuel et en urgence des clichés (pour cause de saillie, vente, confirmation, exposition, nationale d'élevage etc...) n'est matériellement possible.

Ne pas attendre donc le dernier moment pour faire effectuer la lecture.

Les délais de réception du résultat sont d'environ 4 semaines à compter de l'arrivée des demandes chez le lecteur.

NB. Le dépistage officiel s'effectue après l'âge de 12 mois. Les clichés effectués avant cet âge permettent dans certains cas, de se prononcer sur l'existence d'une dysplasie coxo-fémorale. Un cliché ne mettant en évidence aucune anomalie chez un jeune animal (moins de 12 mois) ne permet cependant pas d'affirmer que les hanches seront normales à l'âge légal du dépistage.

Contrairement à une idée fausse largement répandue, seul un cliché effectué sous anesthésie générale ou sédation profonde permet d'avoir une idée fiable de l'état des hanches d'un animal vis-à-vis de la dysplasie coxo-fémorale.

Seules les radios numériques peuvent être interprétées

Procédure D'appel

2 solutions:

Procédure d'appel / seconde lecture :Appel interne au club :

Le propriétaire peut envisager de demander une nouvelle appréciation des hanches ou des coudes de son animal à partir de la même radiographie par le second lecteur. Si celui-ci estime que la qualité du premier cliché a pu pénaliser le chien, il demandera un nouveau cliché.

Le lecteur effectue une deuxième lecture et peut décider de reclasser les hanches de l'animal, de les noter à nouveau de manière identique ou d'aggraver le jugement initial.

Le meilleur résultat sera retenu.

Procédure pour l'appel interne : idem au premier envoi

Procédure d'appel auprès de la SCC :

Tout résultat de lecture peut faire l'objet d'une procédure d'appel auprès de la Société Centrale Canine.

L'appel doit porter obligatoirement sur la radiographie ayant fait l'objet de la notation initiale.

Les documents demandés pour faire appel :

- La radio initiale lue par le lecteur officiel et uniquement celle-ci
- Une copie du compte rendu de lecture de la radio par le lecteur officiel
- Une copie de l'attestation du vétérinaire qui a pratiqué la radiographie précisant le mode d'anesthésie et les substances utilisées
- Le dossier complet de la procédure d'appel interne au club s'il y en a eu une
- Coordonnées postales et mail du propriétaire
- Un titre de paiement de 150 € (la moitié de cette somme est remboursée en cas de lecture meilleure en appel).

Envoyer l'ensemble des documents à:

Société Centrale Canine
Service Santé
155 avenue Jean Jaurès
93535 AUBERVILLIERS CEDEX